



Centre professionnel
du Littoral neuchâtelois
www.cpln.ch

CPLN
CP 212 • Maladière 84
2002 Neuchâtel

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'EPC dès janvier au bord du lac



CÉRÉMONIE

De gauche à droite, René Mercier, Philippe Gnaegi, Claude-Alain Vuille et le représentant du constructeur pour la Suisse.

(RICHARD LEUENBERGER)

Le personnel de l'Ecole professionnelle commerciale (EPC) du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) ne va sans doute pas passer toutes ses vacances de fin d'année entre pistes de ski et cotillons. Si cette école terminera l'année dans son actuel bâtiment de la rue de la Maladière, à Neuchâtel, elle commencera 2011 dans un bâtiment provisoire monté en un temps record sur l'emplacement de l'ex-Panespo. Le représentant de l'entreprise qui a construit l'ouvrage, en a remis hier les clés à ses utilisateurs.

L'EPC y dispensera des cours à quelque 700 élèves en formation duale, et ce jusqu'en 2013. «A ce moment-là, vous allez regretter de partir», a promis au directeur de l'EPC, René Mercier, le directeur général du CPLN Claude-Alain Vuille.

C'est que, de l'intérieur comme de l'extérieur, la nouvelle construction fait difficilement penser à un empilement de conteneurs, solution encore envisagée en avril dernier. Et pour cause: il ne s'agit pas de conteneurs, mais d'un système modulaire à ossature bois, solution proposée par la filiale saint-galloise de l'entreprise de construction néerlandaise De Meeuw, qui a emporté le marché. Si bien que «ce bâtiment pourrait être démonté et reconstruit ailleurs», relève l'architecte cantonal Philippe Donner.

«Mais il n'a pas été fait au plus mince, comme on le voit souvent pour des pavillons provisoires.» Il correspond au standard Minergie et son isolation phonique a été soignée, de manière que les élèves ne risquent pas de confondre leur leçon avec celle de la classe voisine.





**Centre professionnel
du Littoral neuchâtelois**
www.cpln.ch

Rendu nécessaire parce que l'actuel bâtiment de l'EPC doit faire place au projet Microcity, ce pavillon scolaire de 18 classes - plus un bureau directorial, une salle des professeurs et un secrétariat - a été construit dans la durée peu banale de 14 semaines, après un processus décisionnel et administratif mené au pas de charge.

Le CPLN en sera locataire, pour 950 000 francs par an, déconstruction comprise, soit 100 000 francs de moins que prévu au départ. En 2013, les élèves et les enseignants de l'EPC reviendront rue de la Maladière, où de la place aura, entre-temps, été libérée par le déménagement au Locle de l'Ecole technique. /jmp

Source : L'Express/L'Impartial
via www.ArcInfo.ch
17.11.10 | 09:32

Neuchâtel, le 17 novembre 2010/alk

